



Compte rendu de séance du 12/12/18

Membres du conseil citoyen présents : Didier Thunot, Myriam Simonet, Christian Gangloff ; Philippe Bererd ; Soraya Cheurfi.

Habitants présents : Jean-Claude Mayet ; Severine Bole ; ...

invités : Jean Luc Aubenas ; Guillaume Bayard

Excusé : Orienne Hutter (déléguée du Préfet), Cécile Sacilotto (directrice des services techniques)

Ordre du jour de la séance :

- rencontre avec les services de la CCVD en charge de la collecte des déchets
- axe de travail et proposition d'action du conseil citoyen
- actualités du conseil citoyen

Accueil des responsables collecte des déchets, Ms Bayard et Aubenas, invité en tant expert CCVD.

La discussion s'amorce sur les modes de collecte et la politique de la CCVD en la matière. Guillaume Bayard explique la volonté de remplacer l'ensemble des bacs roulants par des points d'apport volontaires (1 PAV = 7 bacs roulants). Cela traduit une volonté d'optimisation de la collecte (moins de passage) et surtout un changement de pratique pour les habitants vers un lieu unique défini. Les premiers secteurs équipés furent ceux du Haut-Roubion et Vallée de la Gervanne pour progressivement redescendre sur la confluence, ou le travail est en cours. Loriol est aujourd'hui en mode mixte (bacs roulants et point d'apport volontaire).

La taxe d'ordure ménagère ou TOM finance la collecte. [Le tri des ménages et la revente de certains flux ne permettent pas de réduire la TEOM mais de maintenir son niveau actuel et de ne pas l'augmenter \(précision apportée par M. Aubenas\).](#)

Sur la communication, chaque année, les intercommunalités adhérentes aux SYTRAD communiquent sur le tri/réduction des déchets. Cette année, la campagne concernait le verre. Les visuels sont libres de droit et d'autres documents de sensibilisation sont également disponibles. Par ailleurs, il existe une semaine européenne de la réduction des déchets. Elle s'est déroulée du 13 au 17 novembre. Souvent les centres de tri ouvrent leurs portes.

M. Bayard précise le fonctionnement de la filière tri. Pour l'exemple, les emballages (conteneur jaune) partent vers 8 filières de retraitement. Les habitants effectuent donc un pré-tri. Il répond également à la question d'un membre sur le devenir des ordures ménagères. Soit compost, soit enfouissement.

A chaque changement d'emplacement ou mode de collecte, la CCVD communique directement auprès des habitants par un courrier individuel, en septembre, cela c'est accompagné de 8 pages dans le Dauphiné. Les membres s'interrogent sur la portée de la communication, notamment sur la durée. Ils pointent les relais nécessaires (humain et matériels) pour l'inciter ou le faciliter.

Didier Thunot reprend les thématiques déjà évoquées par le conseil citoyen : le compostage ; les encombrants, le tri lors d'évènement et la sensibilisation.

M. Bayard précise que ces thématiques relèvent de compétences différentes. Son service ne gère que la collecte des déchets, et n'a pas par conséquent de compétence sur la propreté urbaine, ni de pouvoir de police qui incombe au Maire.



Sur la sensibilisation au tri, Philippe Bererd évoque la piste d'identifier un référent par quartier pour accompagner la communication, par exemple lors d'un changement d'emplacement de bac.

G. Bayard précise la mise à disposition d'outils pour aider les associations à trier lors de leurs événements : double collecteur ; sac plastique transparent et mât. Ces supports sont disponibles sur demande auprès de la CCVD.

Didier Thunot propose des améliorations pour faciliter le tri lors des événements à la salle des fêtes, comme action expérimentale. La mairie de Lorient pourrait conventionner avec la CCVD pour la mise à disposition permanente des équipements CCVD. Equipements qui pourraient par la suite être intégrés à l'état des lieux lors de la location de la dite salle. L'idée d'un cahier des charges serait à travailler.

Jean-Claude Mayet évoque une expérience qu'il a connu, à savoir la mise à disposition d'une benne en centre-ville pour répondre à la problématique des encombrants. Pour G. Bayard, c'est une fausse bonne idée, dans le sens où elle n'incite pas les habitants à se rendre en déchetterie et encourage des dépôts autres que ceux des habitants, notamment ceux des professionnels, car le dépôt n'est pas encadré.

Jean-Luc explique que la ville de Valence, via une campagne de communication récente, lutte plus fortement contre les dépôts sauvages. Il fait payer plus cher ces actes.

Didier Thunot évoque la nécessité de sensibilisation notamment lors d'événement mobilisateur. L'exemple du forum des associations permettrait de sensibiliser les associations à la thématique.

Jean-Luc Aubenas demande à ce que ces événements puissent être communiqués, pour éventuellement définir des interventions. Désormais la CCVD dispose d'une directrice de communication qui aura la charge d'amplifier la communication.

Jordan Basileu demande à ce qu'un inventaire des outils et supports de communication existants puissent être fait afin de la communiquer au conseil citoyen pour accompagner sa réflexion.

Les demandes d'informations autour des encombrants et le compost n'ont pu être que partiellement évoquées faute de temps.

Le conseil citoyen remercie Ms Aubenas et Bayard pour leurs explications.

Les membres du conseil citoyen résument les propositions qui seront à travailler :

1. Travailler à rendre la salle des fêtes plus adéquate au tri – travail sur un cahier des charges pour améliorer le tri lors d'événement
2. Travailler avec des associations lorientaises volontaires pour tendre vers des événements « zéro-déchets »
3. Travailler à une action de sensibilisation lors du forum des associations.

Christian Gangloff présente deux projets :

- le groupe chercheur d'emploi : une fiche de présentation sera transmise par courriel
- projet autour de la fracture numérique : descriptif transmis par courriel.

Un rapide échange sur le mouvement des Gilets jaunes conclue la séance

Fin de rencontre à 20h50